

Ancien N° régional :

CHAINONS SEPTENTRIONAUX DU VERCORS (« QUATRE MONTAGNES » ET COULMES)

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 18 991 ha

Isère

AUTRANS, BEAUVOIR-EN-ROYANS, CHORANCHE, COGNIN-LES-GORGES, ENGIN, IZERON, LANS-EN-VERCORS, MALLEVAL, MEAUDRE, MONTAUD, NOYAREY, PONT-EN-ROYANS, PRESLES, RENCUREL, LA RIVIERE, ROVON, SAINT-ANDRE-EN-ROYANS, SAINT-GERVAIS, SAINT-PIERRE-DE-CHERENNES, SAINT-QUENTIN-SUR-ISERE, SAINT-ROMANS, SASSENAGE, VEUREY-VOROIZE,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

38170001,38170002,38170003,38170004,38170005,38170006,38170007

Description et intérêt du site

au cœur du Dauphiné, le massif du Vercors constitue est une véritable citadelle naturelle ceinturée de falaises abruptes, et restée longtemps isolée des régions qui l'entourent (vallées de l'Isère, du Drac et de la Drôme).

L'eau a taillé dans cette masse de calcaire des gorges profondes, des cirques majestueux, des grottes et des gouffres parmi les plus célèbres d'Europe.

L'intérieur du massif est constitué de plateaux boisés et de vallons verdoyants au paysage modelé par l'agriculture. Cette diversité géomorphologique et les nombreuses influences climatiques (continentale, méditerranéenne et alpine) en font un territoire au patrimoine culturel et naturel riche et varié, subdivisé en plusieurs petites régions naturelles.

Le présent ensemble naturel coïncide approximativement avec celles des « Quatre Montagnes » et des Coulmes.

Avec leurs vallées synclinales bordées de falaises et de barres rocheuses, les Quatre Montagnes tirent leur nom des quatre communautés paroissiales de Lans-en-Vercors, Villard-de-Lans, Autrans et Méaudre. Ce plateau, qui domine Grenoble, les vallées de l'Isère et du Drac, concilie agriculture de montagne et exploitation forestière. Il a connu le développement touristique du « climatisme », puis des stations de ski nordique et alpin.

Quant aux Coulmes, il s'agit d'un vaste massif forestier essentiellement feuillu, vallonné de combes et de « serres », et coupé au sud du Royans et du Vercors central par les gorges de la Bourne. La rareté des sources permanentes et le climat difficile y ont toujours limité l'installation des hommes. C'est aujourd'hui encore la région la moins peuplée du Vercors, et les villages habités sont rares.

Le patrimoine naturel est d'une grande richesse.

C'est vrai de la flore, avec un cortège conséquent d'espèces montagnardes, dont certaines inféodées aux massifs subalpins (Aconit anthora, Clématite des Alpes, Racine de corail, Sabot de vénus, Grassette à grandes fleurs, Primevère oreille d'ours...) mais aussi d'espèces témoignant d'expositions chaudes ou d'influences méridionales (Genévrier thurifère...).

Il en est de même pour la faune, qu'il s'agisse des oiseaux (nombreux rapaces diurnes et nocturnes, Chocard à bec jaune, Tétraz-Lyre, Tichodrome échelette...), des ongulés (Chamois), des chiroptères (représentés par de nombreuses espèces) ou par les insectes (papillon Semi-Apollon, Azuré du serpolet...).

Le secteur est en outre cité dans l'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des oiseaux (ZICO).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires).

Le peuplement faunistique du karst du Vercors est relativement bien connu. Il est particulièrement riche en espèces terrestres troglodytes (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines), avec une cinquantaine d'espèces répertoriées parmi les invertébrés, essentiellement chez les coléoptères (avec plus de trente espèces ou sous-espèces, dont l'une est endémique du petit secteur décrit) et les collembolés (plus de quinze espèces).

Cette diversité va de pair avec un haut degré d'endémisme, qui traduirait un phénomène de spéciation géographique consécutif au grand compartimentage des habitats souterrains.

La faune stygobie (c'est à dire vivant dans les eaux souterraines) est par contre assez peu diversifiée, en raison probablement du faible développement des réseaux saturés au sein du karst local.

La faune pariétale est également intéressante. Elle fréquente la zone d'entrée des cavernes ; cette faune peut être permanente, estivante ou hivernante : son habitat présente ainsi des caractères intermédiaires entre le monde extérieur et le monde souterrain. On observe ainsi localement un coléoptère du genre *Oreonebria*, endémique des massifs subalpins de la Chartreuse, du Vercors et de leurs proches abords.

Le zonage de type II traduit l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les grands aménagements, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de nombreuses zones de type I (ruisseaux, gorges, falaises, forêts...) souvent constituées en réseau et fortement interdépendantes. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple les secteurs rocheux tels que ceux de Monteux, du Chamois et d'Alvoux (St Pierre de Chérennes et St Romans), très favorables au Faucon pèlerin et au Grand-duc d'Europe...

Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal...).

Il met également l'accent sur le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Ecrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône.

Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager, géologique et spéléologique avec notamment les gorges du Nant et la « vallée fossile » des Rimets, citées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes, mais aussi le plateau du Sornin avec son relief de lapiaz (crevasses issues de la dissolution du calcaire par les eaux), ses alpages et le fameux gouffre Berger (l'un des plus profonds connus au monde : son réseau de 1 200 m le relie aux cuves de Sassenage près de Grenoble).

Milieux naturels

Pas de donnée disponible

Flore

Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Aconit commun	<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>vulgare</i> Rouy & Fouc.
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet
Ail à fleurs de Narcisse	<i>Allium narcissiflorum</i> Vill.
Ail des ours	<i>Allium ursinum</i> L.
Ail victorial	<i>Allium victorialis</i> L.
Arabette auriculée	<i>Arabis auriculata</i> Lam.
Arabette scabre	<i>Arabis scabra</i> All.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpyllifolia</i> Vill.
Cytise argenté	<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W. Ball
Rapette couchée	<i>Asperugo procumbens</i> L.
Doradille élégante	<i>Asplenium lepidum</i> C. Presl
Buplèvre des rochers	<i>Bupleurum petraeum</i> L.
Centranthe à feuilles étroites	<i>Centranthus angustifolius</i> (Miller) DC.
Mélinet glabre	<i>Cerintho glabra</i> Müller
Linaire à feuilles d'Origan	<i>Chaenorhinum origanifolium</i> subsp. <i>origanifolium</i>
Cirse des ruisseaux	<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All.
Clématite des Alpes	<i>Clematis alpina</i> (L.) Miller
Racine de corail	<i>Corallorrhiza corallorhiza</i> (L.) Karsten
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Epipactis à labelle étroit	<i>Epipactis leptochila</i> (Godfery) Godfery
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i> (Ehrh.) Swartz
Fusain à larges feuilles	<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Miller
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gailllet jaunâtre	<i>Galium obliquum</i> Vill.
Gailllet grêle	<i>Galium spurium</i> subsp. <i>tenerum</i> (Schleich. ex Gaudin) Kerguelen
Gentiane croisettes	<i>Gentiana cruciata</i> L.
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Avoine soyeuse	<i>Helictotrichon setaceum</i> (Vill.) Henrard
Impatiante ne-me-touchez-pas	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.
Genévrier thurifère	<i>Juniperus thurifera</i> L.
Lathrée écailleuse	<i>Lathraea squamaria</i> L.
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lunaire vivace	<i>Lunaria rediviva</i> L.
Orchis pâle	<i>Orchis pallens</i> L.
Orchis de Spitzel	<i>Orchis spitzelii</i> Sauter ex Koch
Raiponce de charmeil	<i>Phyteuma charmelii</i> Vill.
Grassette à grandes fleurs	<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>grandiflora</i>
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polypode du Pays de Galles	<i>Polypodium cambricum</i> L.
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Polystic à dents sétacées	<i>Polystichum setiferum</i> (Forsskål) Woynar
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i> Swartz
Orpin rose	<i>Rhodiola rosea</i> L.
Orpin de Nice	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau
Séneçon à feuilles en spatule	<i>Tephrosia helenitis</i> (L.) B. Nordenstam
Tozzie des Alpes	<i>Tozzia alpina</i> L.
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum</i> L.
Violette des chiens	<i>Viola canina</i> L.

Faune vertébrée

Mammifère

Vespertilion de Brandt	<i>Myotis brandti</i>
Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
Vespertilion à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>
Vespertilion de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>
Oreillard septentrional (roux)	<i>Plecotus auritus</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Faune invertébrée

Crustacé

Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
-----------------------------	----------------------------------

Papillon

Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>
Semi Apollon	<i>Parnassius mnemosyne</i>

Bibliographie

Document d'objectifs - Site Natura 2000 I-28. Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau de Sornin. Annexes 1 à 4 : cahier d'habitats, réglementation, cartographie

2005 pages : 4 vol. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

BIRON P.-E., DELANNOY J.-J., BEAUDOIN P., LIERDEMAN E., MENARD A.

Les Coulmes: présentation du cadre du massif des coulmes et de sa bordure (II)

1986 pages : n.p. Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

CRASSOUS, C.

Cartographie des habitats sur un transect entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse

2001 pages : 20 p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

DIDIER G., Parc Naturel Régional du Vercors

La gestion d'un espace naturel : Le Parc Naturel Régional du Vercors

1999 pages : Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

GATTUS, J.C.

Site I-28 : Plateau de Sornin - Alpages de la Molière. Cartographie des habitats

2000 pages : Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Parc Naturel Régional du Vercors

Le rôle multifonctionnel de la forêt du Parc naturel régional du Vercors : Cartographie et enjeux

1996 pages : 126 p Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

VILLARET, J.C.

Domaine départemental des Ecouges : étude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion

2004 pages : 70p.+ Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Espace Naturel Sensible du Plateau de la Molière et du Sornin. Etude botanique, cartographie des habitats et orientations de gestion

2004 pages : 2 vol. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

Site Natura 2000 : I-28. Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du Plateau de Sornin. Cartographie de la végétation et des habitats

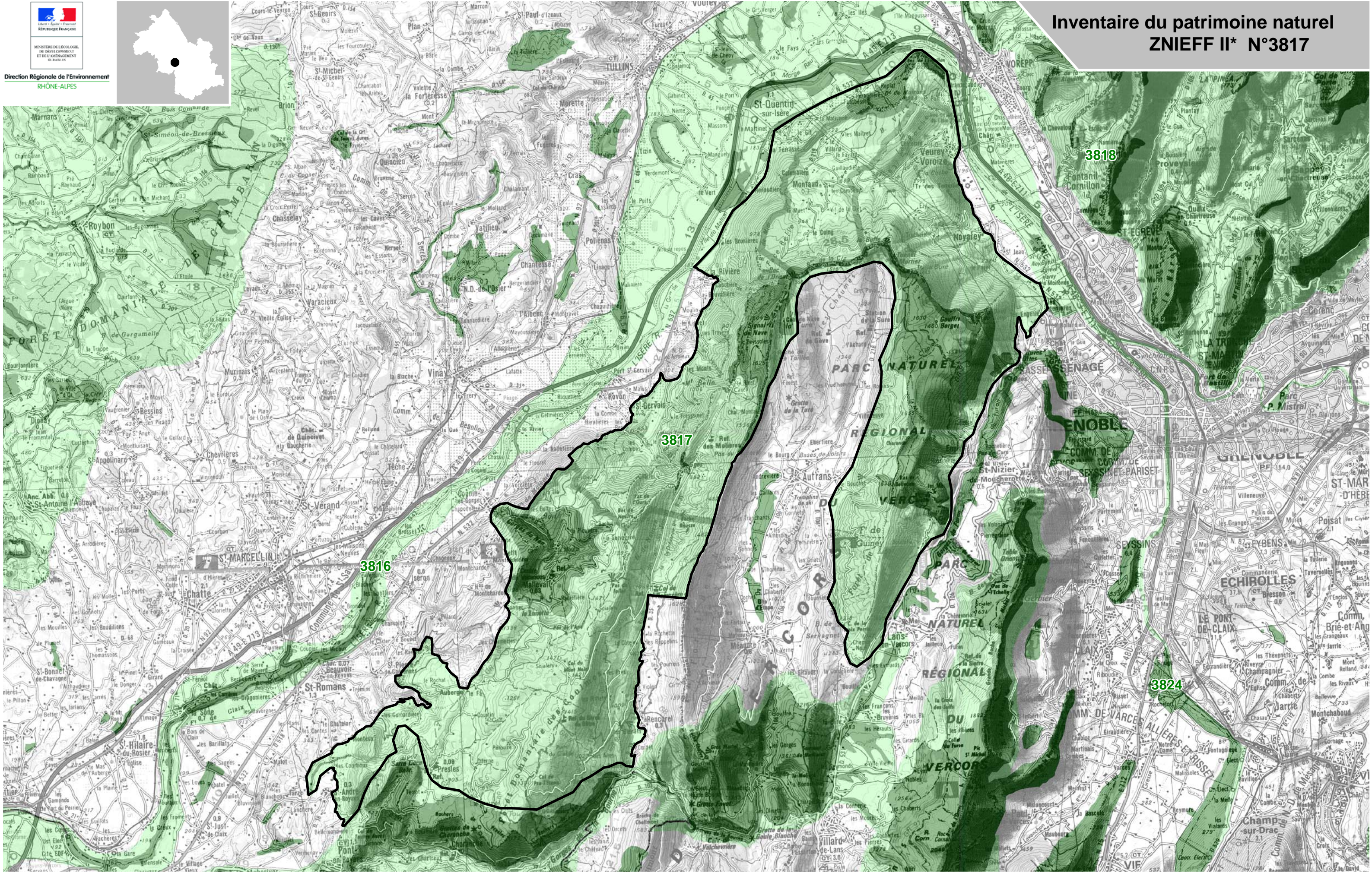
2002 pages : 14p.+ Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES


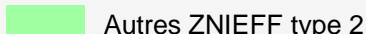

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°3817



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1